Juillet 2023

Le dossier technique « Chapes et carrelage » élaboré par la LCA-FFB et ses partenaires se termine par la Pose collée des revêtements céramiques (NF DTU 52.2 P1-1-3), en précisant tout d'abord la nature des supports, le traitement des différents types de joints, les tolérances de l'ouvrage fini ainsi que le délai avant mise en sollicitation de l'ouvrage.

# Nature des supports

Les supports visés par le NF DTU 52.2 sont les suivants :

- Dallage en béton armé sur terre-plein conforme au NF DTU 13.3 ;
- Plancher dalle pleine en béton armé avec continuité sur appuis conforme au NF DTU 21 :
- Plancher en béton coulé sur bacs acier collaborants avec continuité sur appuis conforme au NF DTU 21 ;
- Plancher constitué de dalles alvéolées en béton armé ou précontraint avec dalle collaborante rapportée conforme au NF DTU 23.2 ;
- Plancher nervuré à poutrelles en béton armé ou précontraint et entrevous avec dalle de répartition complète coulée en œuvre conforme au cahier du CSTB 2920 ;
- Chape ou dalle sur isolant ou couche de désolidarisation conforme au NF DTU 26.2 ;
- Chape ou dalle adhérente conforme au NF DTU 26.2 ;
- Protection lourde en béton ou mortier des revêtements d'étanchéité telle que définie par les NF DTU 43.1 et NF DTU 43.6.

#### Traitement des différents types de joints

TYPE DE JOINT	TRAITEMENT
Joints de dilatation du support	Les joints de dilatation et de retrait du gros-œuvre doivent être respectés.
Joints de retrait et de construction du support (arrêt de coulage)	Ces joints doivent être respectés dans le revêtement et dans le produit de collage
Joints de fractionnement du revêtement	Seuls les joints du support doivent être respectés : il n'est pas nécessaire de prévoir de fractionnement complémentaire du revêtement. Les joints de fractionnement de S mm de large au moins, sont exécutés dans la
	totalité de l'épaisseur du mortier-colle et du carrelage.
Joints përiphëriques	Un joint périphérique consiste en un espece :
	- de 5 mm de large au moins sur plancher chauffant,
	- de 3 mm de large au moins dans les autres cas.
	Il doit être réalisé entre la dernière rangée des éléments de revêtement et les parois verticales des murs ou cloisons ainsi qu'autour des poteaux :
	- pour les surfaces à revêtir supérieures à 15 m2,
	- pour les sols chauffants et les dalles flottantes (quelle que soit la surface).
	Dans le cas d'une pose collée sur chape flottante ou dalle flottante (conforme aux NF OTU 52.10) :
	<ul> <li>un joint souple est disposé sur la bande périphérique et dans le plan des éléments de revêtement sol;</li> </ul>
	<ul> <li>s'il a été prévu une pose de plinthe en céramique ou en pierre, un joint souple sous plinthe est disposé dans le plan de la plinthe</li> </ul>

### Tolérances de l'ouvrage fini

### Planéité

Les tolérances du revêtement fini sont identiques à celles du support, augmentées de la tolérance de l'élément

Le désaffleurement est l'écart entre les rives de deux éléments adjacents mesuré perpendiculairement au plan de collage. Il est dû aux tolérances du support et de fabrication des éléments.

Le désaffleurement admissible est de 0,5 mm augmenté du dixième de la largeur du joint en complément de

# Aspect final du revêtement

L'aspect final du revêtement s'évalue à une hauteur de 1,65 m et à une distance de 2 m selon le principe de la NF EN 154, avec un éclairage non rasant (angle entre le revêtement et la lumière supérieur à 45°, voir figure

Un revêtement collé doit sonner plein. Cependant des éléments de revêtement peuvent sonner partiellement « creux » sans porter préjudice à la tenue de l'ouvrage.

# Alignement des joints

Une règle de 2 m ne doit pas faire apparaître de différence d'alignement supérieure à 2 mm, à laquelle s'ajoute la tolérance admise sur les dimensions de l'élément de revêtement utilisé.

# Délai avant mise en sollicitation de l'ouvrage

Les délais en heures à respecter avant la mise en circulation après la réalisation des joints sont les suivants :



Auteur



Article imprimé le 15/12/2025 © infociments.fr